



**COMMUNE  
DE  
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 24 avril 2009

## **Mise à l'enquête publique pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

M. Stéphane Vannay, Martigny-Croix pour la construction d'un espace couvert sur la parcelle no 1407 du plan 10 au lieu-dit La Vidondée à Martigny-Croix, zone R3 villa, propriété du requérant ; dossier déposé le 17.04.2009 (demande de modification du projet autorisé le 18 juin 2008 par le Conseil communal).

Les oppositions et observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, dans les 10 jours, au bureau communal où les plans déposés peuvent être consultés.

L'Administration communale